

DRSI-SRH- 471 25

Rabat, le

07 AOUT 2025

DECISION

LA DIRECTRICE DE L'AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Vu le Dahir n° 1-22-69 du 30 rabii II 1444 (25 novembre 2022) portant promulgation de la loi n° 85-21 modifiant et complétant la loi n° 52-09 portant création de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture ;

Vu le Décret n° 2-10-598 du 07 jourmada I 1432 (11 avril 2011) pris pour l'application de la loi n° 52-09 portant création de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 85-21 ;

Vu la Décision portant organisation de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le Décret n° 2-64-389 du 10 rabii II 1384 (19 août 1964) fixant le régime d'accès aux emplois des administrations publiques réservés aux résistants ;

Vu le Décret n° 2-01-94 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles les pupilles de la nation bénéficient d'une priorité pour l'accès aux emplois publics au sein des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques ;

Vu le Décret n° 2-01-96 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles des emplois dans les services des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques peuvent être réservés aux anciens militaires et aux anciens combattants ;

Vu la Circulaire du Chef du gouvernement n° 13-17-cab du 14 moharrem 1439 (5 octobre 2017) relative au suivi du processus des concours de recrutement concernant les personnes handicapées ;

Vu la Circulaire du Chef du gouvernement n° 24/2012 du 6 hija 1433 (22 octobre 2012) relative au recrutement au sein des établissements et entreprises publics ;

Vu la loi cadre initiale au titre de l'exercice 2025 telle que visée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

DECIDE

Article Premier : L'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) organise le **05 Octobre 2025** un concours de recrutement, après présélection sur dossier, en vue de pourvoir les trois (03) postes suivants :



- Un (1) cadre supérieur chargé des affaires administratives et financières
- **Lieu d'affectation : Rabat.**
- Un (1) cadre supérieur chargé de la comptabilité générale
- **Lieu d'affectation : Rabat.**
- Un (1) cadre supérieur chargé des ressources humaines
- **Lieu d'affectation : Rabat.**

Le nombre de postes budgétaires, objet du présent concours, est de trois (03) postes dont 25% est réservé aux résistants, anciens militaires, anciens combattants et pupilles de la Nation et 7% réservé aux personnes en situation d'handicap.

Article Deuxième : Missions

Cadre supérieur chargé des affaires administratives et financières
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion des appels d'offres, des conventions et des bons de commandes ; - Assurer la gestion administrative et le suivi de l'exécution des marchés, des conventions et des bons de commandes ; - Assurer la gestion des moyens généraux de l'Agence ; - Participer aux opérations liées à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses ; - Participer à l'arrêté des situations comptables et budgétaires ; - Participer à l'élaboration et l'exécution du budget de l'Agence ; - Contribuer à l'amélioration du système de contrôle interne.
Cadre supérieur chargé de la comptabilité générale
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la tenue de la comptabilité de tous les mouvements résultant des diverses activités de l'Agence : banque, salaires, fournisseurs, divers... ; - Garantir la qualité, la régularité et la fiabilité des enregistrements comptables ; - Contrôler et analyser tous les comptes de l'Agence ; - Assurer l'élaboration des états de rapprochement bancaire et la concordance des soldes comptables ; - Produire et soumettre la liasse fiscale et les déclarations fiscales mensuelles, trimestrielles et annuelles : l'IS, la TVA, la TP, les droits de timbres, les taxes retenues à la source, les taxes sur les plus-values sur les cessions des valeurs mobilières, les acomptes provisionnels et autres impôts déclaratifs ... ; - Garantir la fiabilité des états financiers et leur conformité aux exigences réglementaires et fiscales ; - Assurer les relations avec les commissaires aux comptes dans le cadre des missions d'audit ; - Assurer le suivi de la mise en place des recommandations des audits ; - Assurer l'archivage et la gestion des documents comptables conformément aux procédures en vigueur ; - Participer à la production et la communication des informations financières de l'Agence ; - Contribuer à l'amélioration du système de contrôle interne.

→ 8

Cadre supérieur chargé des ressources humaines

- Contribuer à la réalisation des actions relatives à la gestion administrative du personnel de l'Agence (actes de gestion administratifs du personnel, suivi des congés et des absences, rémunération, déclarations sociales...);
- Assurer le suivi des projets de développement des ressources humaines de l'Agence (Gestion de carrière, ingénierie de formation, gestion prévisionnel des emplois et des compétences, processus d'intégration et de socialisation...);
- Contribuer à la mise à jour des procédures du service des ressources humaines et à la mise en œuvre du Système d'information RH ;
- Contribuer au pilotage du système d'évaluation et de management de la performance ;
- Participer au suivi des projets en relation avec la formation professionnelle ;
- Assurer le suivi des actions de communication interne de l'Agence.

- **Article Troisième** : Profil recherché

Cadre supérieur chargé des affaires administratives et financières

- Diplôme d'études supérieures bac+5 en achats ou finance ou comptabilité/contrôle/audit
- Expérience professionnelle souhaitable dans la gestion de la commande publique ou la comptabilité publique et générale ;
- Maîtrise de la législation des achats et des marchés publics, des finances publiques ou de la comptabilité générale et budgétaire ;
- Sens de l'engagement et de la rigueur ;
- Esprit d'équipe, d'analyse et de synthèse ;
- Discrétion et intégrité exemplaires.

Cadre supérieur chargé de la comptabilité générale

- Diplôme d'étude supérieur Bac+5 en Comptabilité, Finance, Gestion ou audit ;
- Excellente maîtrise de la comptabilité et de la fiscalité marocaine ;
- Une première expérience dans un cabinet d'expertise comptable est un atout ;
- Solide expérience en gestion de la clôture comptable ;
- Sens de l'engagement et de la rigueur ;
- Esprit d'équipe, d'analyse et de synthèse ;
- Discrétion et intégrité exemplaires.



Article Sixième : Déroulement et épreuves du concours

Epreuve	Durée	Coefficient
Un sujet de dissertation d'ordre général	3h	2
Un sujet de spécialité lié au poste à pourvoir	3h	3
Exposé oral devant le jury du concours <i>Seuls les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les épreuves orales</i>	15 à 30 min	3

Article Septième : Délais et modalités de dépôt de candidature

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leurs dossiers de candidature en spécifiant le poste souhaité en objet au plus tard **le 19 Septembre 2025**.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie postale (cachet de la poste faisant foi) ou déposés au Service des Ressources Humaines de l'ANDA (contre accusé de réception), à l'adresse suivante : Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, Avenue Annakhil, Immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Ryad, Rabat.

Les dossiers des candidats en qualité de résistants doivent impérativement parvenir à l'ANDA, dans le délai susmentionné, par le biais du Haut-Commissariat aux Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération (HCARMAL), accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

Les dossiers des candidats en qualité de pupilles de la Nation, anciens combattants ou anciens militaires doivent impérativement parvenir à l'ANDA, dans le délai susmentionné, par le biais de la Fondation Hassan II pour les Oeuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants (FHOSAMAC), accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

Pour les candidats en situation d'handicap, leurs dossiers doivent être accompagnés d'un certificat justifiant cette qualité, délivré par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués pour passer les épreuves écrites du concours de recrutement. Les épreuves écrites du concours auront lieu **dimanche 05 octobre 2025** à Rabat, à l'adresse qui sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

Les listes des candidats présélectionnés pour les épreuves écrites et pour les épreuves orales ainsi que les résultats définitifs du concours (listes des candidats admis et listes d'attente) seront publiés sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site web de l'ANDA www.anda.gov.ma.

Tout dossier de candidature incomplet et/ou parvenu hors délais ou non conforme aux conditions stipulées ci-dessus ne sera pas traité.

Directrice de l'Agence Nationale
pour le Développement de l'Aquaculture
Signé : *Majda MAAROUF*